

CIRCULAIRE DE LA RENTREE SEPTEMBRE 2026 A L'ATTENTION DES FAMILLES

Chers Parents,

Afin de préparer au mieux la rentrée 2026, vous trouverez dans cette circulaire des renseignements **INDISPENSABLES à lire** pour préparer la rentrée de votre enfant.

Nous vous remercions pour l'attention portée à cette circulaire.

SOMMAIRE

PAGE 2

Rentrée :

- Planning de Rentrée
- Dates importantes à noter

PAGE 3

Venir et sortir du collège :

- Transports

PAGE 4

Venir et sortir du collège :

- Entrées et sorties

PAGE 5

Organisations :

- Horaires des cours pendant l'année scolaire
- Etudes du soir
- Self

PAGE 6

Vie éducative et pédagogique :

- Fournitures scolaires
- Casiers
- Livres scolaires
- Liste des affaires pour l'internat

PAGE 7

Vie éducative et pédagogique :

- Quelques points du règlement
- Voyages et sorties pédagogiques
- Culture religieuse

PAGE 8

Vie éducative et pédagogique :

- Projets/options
- Examens : niveau 3^e > DNB et/ou CFG
- Ecole inclusive

PAGE 9

Communication :

- Ecoledirecte
- L'Info du Lundi

PAGE 10

Administratif :

- Demande de bourse nationale collège 2026-2027
- Assurance scolaire 2026-2027
- Certificat de scolarité
- Paiement des contributions mensuelles

Rentrée

PLANNING DE RENTRÉE :

Niveaux	Régimes	Dates et heures de la rentrée	Mise en chambre à l'internat	Réunion d'accueil des familles et des élèves Lieu : Chapelle du collège
TOUS (6è-5è-4è-3è)	INTERNE	MARDI 1 ^{er} SEPTEMBRE 2026 08H30	8H30	De 09H10 A 10H15
Les élèves internes restent au collège le reste de la semaine après le temps d'accueil d'accueil à la Chapelle.				

Niveaux	Régimes	Dates et heures de la rentrée	Réunion d'accueil des familles et des élèves Lieu : Chapelle du collège
6	DEMI-PENSIONNAIRE ET EXTERNE	MARDI 1 ^{er} SEPTEMBRE 2026 13H30 FIN DE LA JOURNÉE À 16H30.	De 13H30 A 14H30
5	DEMI-PENSIONNAIRE ET EXTERNE	MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2026 08H15 FIN DE LA JOURNÉE À 12H10.	De 08H15 A 09H10
4	DEMI-PENSIONNAIRE ET EXTERNE	MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2026 09H10 FIN DE LA JOURNÉE À 12H10.	De 09H10 A 10H10
3	DEMI-PENSIONNAIRE ET EXTERNE	MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2026 10H20 FIN DE LA JOURNÉE À 12H10.	De 10H20 A 11H10
Les élèves externes et demi-pensionnaires restent au collège après le temps d'accueil du niveau concerné.			

DATES IMPORTANTES À NOTER :

- Le collège est fermé du mercredi 8 juillet 2026 à 12h00 au lundi 24 août 2026 à 10h00.
- Les élèves de niveau 6è viennent le mercredi 2 septembre pour une poursuite de la présentation du collège, la distribution du matériel, visite...
- Les internes font leur rentrée le mardi matin, mais resteront le mardi après-midi et le reste de la semaine pour des présentations du collège, vivre des temps de connaissances et début des cours.
- Jeudi 03 septembre 2026 : début des cours pour tous les NIVEAUX.
- PLAN MONTAGNE-niveau 6è : jeudi 10 et vendredi 11 septembre 2026.
- Semaine de stage des 3^e GENERALE : du lundi 12 octobre au vendredi 16 octobre 2026.
Vous pouvez dès à présent partir en recherche d'entreprise. La convention de stage sera distribuée à votre enfant courant septembre 2026. Il est inutile de nous la réclamer auparavant.
- 1^{ère} semaine de stage des 3^e SEGPA : du lundi 05 octobre au vendredi 16 octobre 2026.
Vous pouvez dès à présent partir en recherche d'entreprise. La convention de stage sera distribuée à votre enfant courant septembre 2026. Il est inutile de nous la réclamer auparavant. Les dates des prochaines périodes de stage seront communiquées ultérieurement.

Venir et Sortir du collège

TRANSPORTS

Pour le mardi 1^{er} septembre 2026

Les INTERNES de tous les niveaux et les demi-pensionnaires et les externes du niveau 6^e :

Aller : les familles accompagnent leurs enfants jusqu'à la cour du Cèdre, devant la Chapelle selon le planning de rentrée en page 2.

Retour : les bus fonctionneront normalement aux heures habituelles.

Pour le mercredi 2 septembre 2026

Les demi-pensionnaires et les externes des niveaux 5^e, 4^e et 3^e :

Aller : les familles accompagnent leurs enfants jusqu'à la cour du Cèdre, devant la Chapelle selon le planning de rentrée en page 2.

Retour : les bus fonctionneront normalement aux heures habituelles.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur les TRANSPORTS, merci de vous adresser auprès de M. DUPIN, CPE, joignable par la messagerie ECOLEDIRECTE dans les destinataires « les personnels ».

>> TRANSPORTS SYNCHROBUS

- **LIGNE 3** : ST Jеоire Prieuré - Challes Les Eaux - St Baldoph - La Ravoire - Collège Villette - La Ravoire - Barby - St Alban Laysse - Bassens
- **LIGNE 4** : Collège G. SAND - La Motte Servolex - Chambéry - Gare Duc Chambéry - MJC - Monge - Buisson Rond - Barberaz - La Ravoire - Villette - La Ravoire - St Baldoph
- **LIGNE 651** : St Baldoph - La Ravoire - Villette - Collège Villette

>> AUTRES TRANSPORTS

- **Le 1014** assure le ramassage des élèves de la Combe de Savoie.
- **Le RAV01** assure le ramassage des élèves de l'Isère.
- **Le RAV02** assure le ramassage des élèves en provenance de Grenoble.
Arrivée le lundi matin à 8h et départ le vendredi soir à 17h20.

>> COVOITURAGE

Vous souhaitez covoiturer avec d'autres familles ?

Merci de vous manifester auprès de M. DUPIN, CPE, joignable par la messagerie ECOLEDIRECTE dans les destinataires « les personnels » pour lui faire part que vous êtes en recherche d'autres familles qui souhaitent faire de même.

Venir et Sortir du collège

ENTREES ET SORTIES

Le passage par le grand portail électrique est strictement réservé :

- Au personnel de l'établissement,
- Aux familles qui viennent pour un rendez-vous en-dehors des heures d'entrée et de sortie,
- Aux parents porteurs de handicap ou amenant ou venant chercher un enfant en difficulté pour se déplacer (béquille, fauteuil, situations à discuter et à signaler à l'accueil).

Conformément aux recommandations vigipirate, l'accès à l'établissement est strictement interdit à toute personne (et véhicule) étrangère à l'établissement. Les familles doivent donc attendre leurs enfants à l'extérieur sur le parking visiteurs.

ENTREES :

Tous les jours de **7h40 à 8h10**, et de **13h20 à 13h35** - **portail coté parking visiteurs** pour TOUS LES ELEVES (piétons ET 2 roues motorisées ou non). C'est une question de sécurité !

En dehors de ces horaires, accès par le portillon automatique.

SORTIES :

- Tous les jours sauf mercredi - **16h35** - **portail coté parking visiteurs** pour TOUS LES ELEVES (piétons ET 2 roues motorisées ou non).
- Mercredi et tous les jours pour les externes - **12h10** - **portail parking visiteurs** (piétons ET 2 roues motorisées ou non).
- En dehors de ces horaires, accès par le portillon automatique.

Organisations

HORAIRES DES COURS PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE

- Matin : 1^{ère} sonnerie à 8h12 et début des cours à 8h15 (les bus arrivent à partir de 7h40).
- Ouverture du portail à 7h40, 12h10 et 13h20.
- Pause déjeuner : 12h10 à 13h35.
- Après-midi : 1^{ère} sonnerie à 13h22 et début des cours à 13h25.
- Fin des cours l'après-midi : 16h35.
- Etudes du soir de 17h00 à 18h00.
- Mercredi : Fin des cours à 12h10.

ETUDES DU SOIR

Les études surveillées et encadrées sont ouvertes à tous.

L'étude est accessible sur demande de l'élève ou de sa famille, ou sur sollicitation d'un membre de l'équipe pédagogique, en fonction du nombre de places disponibles.

Elle fonctionnera dès le premier jour pour les élèves inscrits et obligatoire pour les internes.

2 types d'étude proposés :

- Des études surveillées par des assistants d'éducation du collège,
- Des études dirigées sur inscription par internet assurées par l'organisme indépendant ALPHA : [https:// www.alphaeducation.fr/](https://www.alphaeducation.fr/)

SELF

Il fonctionnera dès le premier jour pour les élèves inscrits.

Les élèves inscrits depuis l'année dernière doivent être en possession de leur carte nominative.

Attention ! En cas de perte, celle-ci sera de nouveau facturée : 6.50 Euros.

Pour les nouveaux élèves : elle sera distribuée dès le 1er jour. Il est indispensable que l'enfant la garde précieusement car elle est active durant toute sa scolarité au collège. **Il doit la présenter lors de chaque passage au self quel que soit le régime de celui-ci.** Cette carte sera facturée aux familles 6,50 Euros courant du 1er trimestre. *Attention ! En cas de perte, celle-ci vous sera de nouveau facturée.*

Dans le cas où des élèves externes souhaitent déjeuner au SELF ; il est impératif que les familles fassent le nécessaire sur le *porte-monnaie ECOLEDIRECTE*. Aucun autre moyen de paiement ne sera pris en compte. Une carte sera attribuée à votre enfant (sauf si scolarisé l'année dernière car a déjà sa carte) et facturée aux familles 6,50 Euros courant du 1er trimestre. *Attention ! En cas de perte, celle-ci vous sera de nouveau facturée.*

En cas d'allergie(s) (certificat médical à l'appui) ou habitudes alimentaires (régime sans porc par exemple), veuillez- vous rapprocher de M. Dupin, CPE : cpe@notredamedelavillette.com à partir du lundi 24 août 2026 svp-merci.

NB1 : Aux familles des élèves externes et demi-pensionnaires : merci de veiller que le porte-monnaie restauration sur Ecoledirecte soit alimenté régulièrement tout au long de l'année svp.

NB2 : Si vous souhaitez inscrire ou désinscrire votre enfant du self, vous devez prévenir la Vie Scolaire **au minimum 15 jours à l'avance** sinon le-les repas seront facturés.

Vie éducative et pédagogique

FOURNITURES SCOLAIRES

Vous trouverez la liste de fournitures scolaires selon si votre enfant sera en COLLEGE ou en SEGPA) sur le site du collège : www.college-lavillette.com, page d'accueil, actualités, Circulaires Rentrée 2026.

CASIERS

Un casier individuel et numéroté sera affecté à chaque élève en début d'année.

Demi-pensionnaires et Externes : prévoir un cadenas (5 ou 6 cm).

LIVRES SCOLAIRES

Ils seront distribués en présence du Professeur Principal au cours de la première semaine, y compris les fichiers d'exercices personnels qui ne rentrent pas dans la gratuité (Travaux dirigés en anglais, mathématiques ou français, Langues, Musique, Latin, ...) et qui seront facturés aux familles courant du 1^{er} trimestre.

Merci de les couvrir rapidement après réception et d'inscrire nom, prénom et classe par-dessus la couverture.

Il est rappelé que les élèves sont responsables de la bonne tenue des livres. Ils devront les rendre en bon état en fin d'année. Cette remise en état se fera à la maison sous le contrôle et la responsabilité des parents. Tout livre perdu ou détérioré sera facturé à la famille.

LISTE DES AFFAIRES POUR L'INTERNAT

- Prévoir la literie marquée au nom & prénom de l'élève [dimensions 90x200] : drap de dessous, drap de dessus (facultatif si couette), alèse, couverture (facultatif si couette) ou couette « bien chaude » (les nuits sont fraîches en hiver & au printemps) et sa housse, oreiller et taie d'oreiller. **Les changements de draps et de serviettes ont lieu toutes les 2 semaines (un calendrier sera affiché dans les dortoirs).**
- Prévoir deux cadenas (5 ou 6 cm) :
 - ☞ 1 cadenas pour le casier extérieur pour les affaires scolaires,
 - ☞ 1 cadenas pour l'armoire de l'internat.
- Prévoir vêtements de nuit, de rechange, **une paire de chaussons.**
- Prévoir un nécessaire de toilette : serviettes et/ou peignoir, gants de toilette, savon ou gel douche, dentifrice, shampoing, brosse à dents, Les bombes aérosols (spray, déodorant, ...) sont strictement interdites.
- La nourriture étant suffisante, il est absolument **interdit** pour les pensionnaires d'en apporter en supplément pour des raisons d'hygiène et éviter les nuisibles (fourmis, mites alimentaires, ...).
- Les prêts et échanges de vêtements sont interdits pour des raisons d'hygiène et de sérénité.
- Le téléphone portable ne pourra être utilisé que pendant des périodes bien définies (le soir et le mercredi après-midi). Se munir obligatoirement d'une **housse transparente marquée du nom et du prénom de l'élève**, dans laquelle il sera rangé avant de le remettre au surveillant de nuit au moment du couché.

Des sorties (payantes) et activités manuelles (gratuites) sont organisées régulièrement le mercredi après-midi. Cela sera proposé aux élèves à chaque fois. Les enfants sont libres de choisir.

Nous vous rappelons que les autorisations de sortie du mercredi après-midi doivent parvenir au bureau de la Vie Scolaire (carnet de correspondance, Ecoledirecte, ...) au plus tard le lundi qui précède. Le bureau de la Vie Scolaire est joignable par la messagerie Ecoledirecte, destinataire « les personnels », fonction « Accueil et Vie Scolaire ND La Villette ».

Vie éducative et pédagogique

QUELQUES POINTS DU RÈGLEMENT

- Les élèves ne sont admis au collège que dans une tenue décente (voir règlement intérieur/site internet du collège).
- Les élèves doivent **TOUJOURS** être en possession de leur CARNET DE CORRESPONDANCE, outil de base du lien élève/famille/collège. Un élève qui n'est pas en possession de son carnet de correspondance sera sanctionné. Une photo d'identité récente devra être collée à l'emplacement indiqué.
- Il n'est pas souhaitable que les élèves aient sur eux des objets de valeur, ni de grosses sommes d'argent (se limiter aux frais de transport). Si pour une raison importante, un élève doit avoir avec lui une somme d'argent ou un objet de valeur, il peut les confier à M. DUPIN, CPE du collège, qui le lui remettra au moment souhaité. Chaque élève reste responsable de ses affaires à chaque instant de la journée.
- Pendant les récréations et la pause de midi, les cartables et les sacs doivent être rangés dans les casiers et ne doivent pas traîner dans la cour.
- Nous attirons l'attention de tous quant à L'UTILISATION DES TELEPHONES PORTABLES : leur **USAGE EST STRICTEMENT INTERDIT AU SEIN DE L'ETABLISSMENT** ; ceux-ci doivent être **éteints et non visibles** (cf. le Règlement Intérieur). Nous rappelons qu'en cas d'urgence, un élève peut faire appel à un adulte du collège pour téléphoner ou demander l'autorisation de s'en servir. Nous invitons donc les parents à sensibiliser leur enfant sur la bonne utilisation de ces outils, notamment sur les sites, applications, réseaux... Utilisés, qui ne sont souvent pas légalement de leur âge.
- Vous aurez à lire attentivement et à signer dans le carnet de correspondance de votre enfant dès la première semaine le **Règlement Intérieur de l'établissement**. L'inscription d'un jeune au collège Notre-Dame de La Villette ne peut se faire sans l'acceptation et l'application dans son intégralité, par l'élève et sa famille, de ce Règlement Intérieur.
- La responsabilité du collège ne saurait être mise en cause en-dehors des heures précises de présence obligatoire.

VOYAGES, SORTIES PEDAGOGIQUES

Des sorties et voyages sont organisés tout au long de l'année. Ils répondent à des projets pédagogiques. Il est important de respecter les demandes d'autorisations de sorties, sinon l'élève ne peut pas être emmené. Nous devons être prévenus de toute allergie, traitement, même bénin. Pour cela merci de respecter ce qui suit :

- Pour **TOUS** :
 - Veiller à ce que la **carte d'identité ou le passeport de votre enfant soit en cours de validité**.
 - Veiller que les vaccins soient à jour pour les démarches sanitaires au sein ou en-dehors de l'établissement.
 - PAI obligatoire pour toutes prises de médicaments. Veuillez-vous rapprocher du CPE, M. DUPIN, joignable par la messagerie ECOLEDIRECTE dans les destinataires « les personnels ».
- Pour les **internes**, faire parvenir dès la rentrée :
 - à Mme SANDOZ - Responsable projets :
L'autorisation parentale en ligne de sorties encadrées du mercredi après-midi remplie et signée.

CULTURE RELIGIEUSE

- Un temps de rencontre pastorale est proposé chaque semaine à tous les élèves du collège.
- Les élèves peuvent préparer baptême, première communion ou profession de foi.
- Les 6^e et les 5^e ont un enseignement de culture religieuse obligatoire chaque semaine, intégrée dans l'emploi du temps. Ce n'est pas du catéchisme, mais une ouverture culturelle aux religions.

Si vous souhaitez de plus amples informations, nous vous invitons à contacter Mme Valérie SANDOZ, responsable projets et pastorale, joignable par la messagerie ECOLEDIRECTE dans les destinataires « les personnels ».

Vie éducative et pédagogique

PROJETS/OPTIONS

- **La Section Sportive Handball.** Entraîneurs : M. CRELEROT et M. PERRIER. Nous souhaitons que cette année qui s'annonce soit brillante.
- **Option Sciences en 6e** à raison de 2 heures par semaine, supplémentaires dans l'emploi du temps. Des cours basés sur la découverte, l'expérimentation et l'initiation au travail de laboratoire.
- **Section Européenne Italien en 5e, en 4e et en 3e** 1h d'italien par semaine, supplémentaire dans l'emploi du temps à condition que votre enfant pratique l'italien en seconde langue vivante.
- **Option E.L.C.C. : English Language, Culture and Civilization >> ANGLAIS +** est une option à raison de 2 heures par semaines, supplémentaires dans l'emploi du temps avec un effectif de 20 élèves maximum pour faciliter la prise de parole. Cette option n'est en aucun cas un cours de soutien et/ou de rattrapage mais vise bien à approfondir les apprentissages et la maîtrise de la langue anglaise.
- **Proposition de Certification CAMBRIDGE pour les 3^e et les 4^e.**
- **Académie des sports :** développement d'un partenariat avec plusieurs clubs sportifs aux alentours du collège. Renseignements auprès de M. Damien COMBE,
Coordinateur de l'académie des sports au collège : damien.combe@notredamedelavillette.com
- **Section Scoutisme et Guidisme : niveaux 6^e, 5e et 4e.**
1 heure d'activités toutes les semaines encadrées par l'établissement. Un apprentissage par l'action en proximité avec la nature. Une progression personnelle et des projets collectifs. Des actions de service et de solidarité au sein du collège. Des temps de réflexion et de spiritualité.
Renseignements auprès de M. Olivier CORTIER, référent section scout au collège : olivier.cortier@notredamedelavillette.com
- **Les projets du cycle 3 qui se poursuivent avec les écoles de l'Ensemble Scolaire CHAMBERY BEAUREGARD** (Ste Lucie, St Maurice, Bellecour et Notre-Dame de La Salette).
Elles sont conviées au collège à l'occasion de journées festives communes.
- **Options culturelles : dessin, musique, théâtre** animées par des enseignants du collège.

EXAMENS : NIVEAU 3E > DNB ET/OU CFG

Une pièce d'identité est OBLIGATOIRE pour TOUT examen. Nous vous invitons à vérifier que la carte nationale d'identité et/ou le passeport de votre enfant soit bien en cours de validité jusqu'à fin juin 2026. Dans le cas contraire, il est indispensable de faire les démarches de création ou de renouvellement dans les meilleurs délais, car, ceux-ci, selon les communes sont plus ou moins longs.

Le livret de famille ou un acte de naissance ne peuvent pas faire office de pièce d'identité.

ECOLE INCLUSIVE

Les parents des élèves à besoins particuliers (aménagements des examens, PPS, PPRE, PAP, anxiété, aménagement d'emploi du temps...), devront se rapprocher de Mme Virginie MASSON, joignable par la messagerie Ecoledirecte dans les destinataires « les Enseignants » à partir du lundi 7 septembre 2026. Ou pendant l'été et avant la rentrée à l'adresse mail virginie.masson@notredamedelavillette.com

N'hésitez pas en cours d'année à la contacter pour tout questionnement, alerte... Afin que nous puissions apporter des propositions, des ajustements, échanger autour des problématiques.

Communication

ECOLEDIRECTE

ECOLEDIRECTE est notre outil majeur de communication privilégié (tous les personnels et tous les enseignants). Il est **INDISPENSABLE** qu'il le soit également par les familles et les élèves pour toutes vos communications numériques.



Nous vous remercions de prêter attention que les notifications soient bien activées sur votre boîte de messagerie électronique ou via l'application sur votre mobile pour être informés de l'arrivée de nouveaux messages et/ou documents.

Les fonctionnalités d'Ecoledirecte.

- Consulter : l'emploi du temps de la classe, les absences et retards, le cahier de texte, les notes.
- Envoyer & lire les messages (enseignants, secrétariat, comptabilité, vie scolaire, responsable projets).
- Payer : un système de paiement sécurisé en ligne est opérationnel sur le portail d'EcoleDirecte (portes-monnaies).

Courant septembre, **chaque nouvel élève aura son propre accès EcoleDirecte** (les anciens élèves sont déjà en possession de leurs codes). Il pourra consulter : son emploi du temps, ses absences, ses retards, ses sanctions, ses notes, son cahier de texte. Les codes seront distribués par le professeur principal courant septembre.

ATTENTION : le cahier de textes, l'emploi du temps, la messagerie à destination des professeurs, les notes, la vie de la classe, la vie scolaire **ne seront pas accessibles avant le lundi 07 septembre 2026** pour des raisons de configuration de début d'année scolaire. Il faudra vous référer à l'emploi du temps papier qui sera remis à votre enfant le 1er jour de classe.

L'INFO DU LUNDI

Tous les lundis matin en-dehors des vacances scolaires et jours fériés, une « Info du lundi » est envoyée à tous les parents par Ecole Directe. Nous vous informons/rappelons que cette information reste **un outil privilégié de communication entre le collège et les familles**. Des informations importantes, notamment administratives, y sont données, dont certaines seulement passent par ce biais. Nous vous demandons donc d'en prendre connaissance chaque début de semaine.



DEMANDE DE BOURSE NATIONALE COLLEGE 2026-2027

Voir la circulaire en ligne. Site du collège : www.college-lavillette.com, page d'accueil, actualités, Circulaires Rentrée 2026.

Il ne faut pas oublier de nous retourner impérativement le talon-réponse que vous puissiez y avoir droit ou pas. Simulateur disponible en vous rendant sur le site du collège : www.college-lavillette.com, page d'accueil, actualités, Circulaires Rentrée 2026.

ASSURANCE SCOLAIRE 2026-2027

L'ensemble scolaire Chambéry Beauregard dont le collège fait partie a fait le choix de couvrir l'ensemble des élèves de ses cinq établissements pour la GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT.

Une lettre d'information de la Mutuelle Saint Christophe vous sera communiquée à la rentrée scolaire, avec le détail de l'étendue de la garantie et la procédure pour obtenir votre attestation.

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Il sera disponible courant septembre sur Ecoledirecte. Charge à vous de le télécharger et de faire et de faire des photocopies pour vos différents besoins (carte SYNCHROBUS, impôts, allocations familiales, ...).

PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS MENSUELLES

Les familles qui ont choisi le prélèvement automatique auront un prélèvement les 9 de chaque mois à partir d'octobre 2026.

Pour les familles qui ont choisi un autre mode de règlement (chèque, virement), merci de nous le faire parvenir au plus tard le 5 de chaque mois.

Votre facture (et toutes régularisations qui suivront) sera disponible sur Ecoledirecte en cliquant sur l'icône correspondant à « situation financière » dans l'espace famille.

Le règlement à privilégier est le prélèvement automatique.

Mme Carole CANCOUËT, responsable de la comptabilité des familles est votre interlocutrice pour toutes vos questions qui concernent la facturation. Elle est joignable par la messagerie ECOLEDIRECTE dans les destinataires « les personnels ».



COLLÈGE NOTRE-DAME DE LA VILLETTE

200 Avenue du Collège - 73490 LA RAVOIRE

Téléphone : 04 79 70 50 62 choix 6 / Mail : secretairevillette@gmail.com

Site : www.college-lavillette.com